

financement à moyen et à long terme aux exportateurs canadiens et surtout aux PME, et ce, pour deux raisons. Premièrement, la SEE a un goût limité pour les risques présentés par les marchés des pays en développement et le partage des risques serait le meilleur moyen d'encourager les banques à consacrer davantage de ressources aux marchés de ces pays, ce qui augmenterait la capacité du Canada à soutenir le commerce sur lesdits marchés. Deuxièmement, les banques canadiennes ont un très vaste réseau intérieur de succursales et elles entretiennent des relations avec quasiment tous les petits exportateurs du Canada : elles sont donc bien placées pour apporter un soutien supplémentaire à un grand nombre de petits exportateurs actuels et en puissance.

Deux projets de cadres ont été élaborés : 1. Le Cadre PME de partage des risques, qui vise les entreprises dont les ventes annuelles à l'exportation sont inférieures à 10 millions de dollars, et 2. le Cadre général de partage des risques à l'intention des exportateurs auxquels le Cadre PME ne s'applique pas.

À ce jour, la SEE et les banques se sont mises d'accord sur un Cadre PME de partage des risques, ce qui représente un progrès considérable dans le processus d'amélioration du financement des exportations. Pour ce qui est du Cadre général de partage des risques, les entretiens se poursuivent.

Pour plus d'information concernant ces initiatives ou au sujet des programmes de la SEE, veuillez communiquer avec le bureau de la SEE de votre région (voir Annexe II).

Initiatives des banques

Les banques et les institutions financières ont adopté de nombreuses mesures internes visant à accroître la sensibilisation aux exportations et à renforcer le soutien financier des exportateurs. Elles consacrent des ressources considérables à la formation ainsi qu'à la publication de matériel pédagogique à l'intention des banquiers tout comme des clients.

Pour ce qui est des fonds de roulement, les banques et les institutions